

AUTOMOBILE DISTRIBUTION OCCITANE
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 100 000 euros
Siège social : rue de Ribosi, 31490 LEGUEVIN
RCS TOULOUSE 399.144.229

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 25 JUIN 2025**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 Décembre 2024**

L'Associée Unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 s'élevant à 95 210 euros de la manière suivante :

Résultat de l'exercice : -95 210 euros

Au compte « **Report à nouveau** » -95 210 euros
S'élevant ainsi à -95 210 euros

L'Associée Unique constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. Elle devra, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société ou à la continuation de l'activité, dans le délai de quatre mois à compter de la date de la présente décision.

Conformément à la loi, l'Associée Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Présidente



Certifié conforme

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).



N°15949*07

Désignation de l'entreprise : <u>Sas ADO</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>18 rue de Ribosi 31490 LEGUEVIN</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>3 9 9 1 4 4 2 2 9 0 0 0 1 6</u>		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, <u>31/12/2024</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC		
		Frais de développement*	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	7 757	4 836
		Fonds commercial (1)	AH	AI		200 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	55 653	59 144
		Constructions	AP	AQ	147 988	113 349
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	138 516	53 948
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	180 161	324 739
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		4 792
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	BI		2 328
	TOTAL (II)		BJ	BK	530 076	763 135
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU	27 700	1 611 275
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		6 791
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	21 275	3 467 188
		Autres créances (3)	BZ	CA		247 232
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
Disponibilités		CF	CG		35 292	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		9 622	
	TOTAL (III)	CJ	CK	48 975	5 377 401	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif *	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	579 051	6 140 536	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR	
Clause de réserve de propriété *		Immobilsations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		Sas ADO		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 100 000)			DA	100 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	762	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ ☐)			DG	14 563	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	-95 210	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	20 115	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1 167 509	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)			DV	2 658 596	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	25 703	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 750 928	
	Dettes fiscales et sociales			DY	203 912	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	313 773	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	6 120 421		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	6 140 536		
RENVU	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Ecart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	5 828 513	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	511 303	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : Sas ADO							Néant ☐ *		
		Exercice N							
		France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	8 293 217	FB		FC	8 293 217		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	384 641	FH		FI	384 641		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	8 677 859	FK		FL	8 677 859		
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	5 604		
	Autres Produits (1) (11)					FQ	28 707		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	8 712 170	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	4 279 685	
	Variation de stocks (marchandises) *						FT	3 707 894	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	820 044	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	20 647	
	Salaires et traitements *						FY	144 150	
	Charges sociales (10)						FZ	44 833	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (14)				GA	110 659	
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	48 975
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	1 662	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	9 178 549	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	-466 379		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	84	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	84	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	293 204	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	293 204	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-293 120		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	-759 500		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 - SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>Sas ADO</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	10 896
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	660 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	670 896
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	5 248
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1 358
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	6 606
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	664 290
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	9 383 150
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	9 478 359
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	-95 210
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	53 579
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	251 412
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	RC	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RD	
	(9) Dont transfert de charges	A1	5 604
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 326	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 Obligatoires A9			
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
CHEQUE 6518120 - PV CHEQUE 6518120 - PV	450		
CHEQUE 6518122 CHEQUE 6518122	68		
VIR TRES CONTROLE AUTOMATISE 1 VIR TRES CONTROLE AUTOMATISE 1		135	
CHEQUE 6518125 CHEQUE 6518125	60		
CHEQUE 6518129 - PV CHEQUE 6518129 - PV	231		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise		Sas ADO		Néant ☐ *				
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				Consecutives à une reévaluation pratique au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
				2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ		D8		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD	210 373	KE	2 220	
CORPORELLES	Terrains			KG	114 797	KH		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ		KK		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM	256 464	KN	4 873	
		Installations gales, agencés*, aménagements des constructions	[Dont Composants M2]	KP		KQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants M3]	KS	190 122	KT	2 343	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	176 316	KW	4 415	
		Matériel de transport *		KY	29 147	KZ	250 512	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	43 451	LC	1 935	
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF		
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		
	Avances et acomptes			LK		LL		
	TOTAL III			LN	810 296	LO	264 077	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		
		Autres participations		8U		8V		
Autres titres immobilisés		IP	4 792	IR				
Prêts et autres immobilisations financières		IT	132 328	IU				
TOTAL IV		LQ	137 120	LR				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	1 157 788	ØH	266 297		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
				par virements de poste à poste 1		par cession à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		
				3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV	212 593	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX	114 797	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		
		Sur sol d'autrui		IR		MD	261 337	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	192 465	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers			IU		MM	180 731
		Matériel de transport			IV		MP	279 659
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW	875	MS	44 511
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		
	Avances et acomptes			NC		ND		
	TOTAL III			IY	875	NG	1 073 498	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU	
		Autres participations			IO		ØX	
Autres titres immobilisés			II		2B	4 792		
Prêts et autres immobilisations financières			I2	130 000	2E	2 328		
TOTAL IV			I3	130 000	NK	7 120		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	130 875	ØL	1 293 211

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : Sas ADO						Néant ☒ *
Exercice N clos le 31/12/2024						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ; - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....						-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....						=
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

6 AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 - SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>Sas ADO</u>										Néant ☐ *				
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *												
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN					
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ					
Autres immobilisations incorporelles			PE	5 964	PF	1 794	PG		PH	7 757				
TOTAL I			RK	5 964	RM	1 794	RN		RO	7 757				
Terrains			PI	46 904	PJ	8 749	PK		PL	55 653				
Constructions	Sur sol propre	PM	1 000	PN		PO		PQ	1 000					
	Sur sol d'autrui	PR	131 773	PS	15 214	PT		PU	146 988					
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY						
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	124 101	QA	14 416	QB		QC	138 516				
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	59 104	QE	12 853	QF		QG	71 957					
	Matériel de transport	QH	24 997	QI	52 961	QJ		QK	77 957					
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	25 575	QM	4 673	QN		QO	30 247					
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT						
TOTAL II			QU	413 453	QV	108 865	QW		QX	522 318				
TOTAL GENERAL (I + II)			ØN	419 417	ØP	110 659	ØQ		ØR	530 076				
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES												
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais d'établissement	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4
	Inst. gales, agenc am. divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc et am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM						NO	
TOTAL III														
Total général (I + II + III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY		Total général non ventilé (NW-NY)				NZ	
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *												
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice						
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8						
Primes de remboursement des obligations						SP		SR						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		Sas ADO		Néant ☐ *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
		- corporelles	6E	6F	6G	6H	
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5	
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	27 700	6R	6S	27 700
	Sur comptes clients	6T	6U	21 275	6V	6W	21 275
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y		6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	48 975	TZ	UA	48 975
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	48 975	UC	UD	48 975
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	48 975	UF		
		- financières	UG		UH		
		- exceptionnelles	UJ		UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : Sas ADO										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	2 328	UV		UW	2 328		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	91 737	91 737					
	Autres créances clients			UX	3 396 727	3 396 727					
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY	73	73					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	29 906	29 906					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	1 042	1 042					
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	216 211	216 211					
	Charges constatées d'avance			VS	9 622	9 622					
	TOTAUX			VT	3 747 646	VU	3 745 318	VV	2 328		
RENVUIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)									VF
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	1 167 509	901 304		266 205				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 750 928	1 750 928							
Personnel et comptes rattachés		8C	17 882	17 882							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	9 912	9 912							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	176 064	176 064						
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	54	54						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	2 658 596	2 658 596							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	313 773	313 773							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	6 094 718	VZ	5 828 513	266 205					
RENVUIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	415 817	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD						

Désignation de l'entreprise : Sas ADO		Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)		ET	☐	Néant ☐ *	Exercice N, clos le : 31/12/2024			
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WA			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	WB			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	XE			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	XW			
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI) *		XZ	1 805			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)						I7			
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7			
	Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR) - imposées aux taux à 0 %						I8		
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions						ZN				
						WN				
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)								WO		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du CGI)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	XR		
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8	WQ		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3		
							TOTAL I	WR	1 805	
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	95 210
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. et quote-part comptabilisée du bénéfice distribué par ces organismes*								WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l'IR)						WV		
		- imposées au taux de 0 %						WH		
		- imposées au taux de 19 %						WP		
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW		
		- imputées sur les déficits antérieurs						XB		
	Autres plus-values imposées aux taux de 19 %						I6			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ			
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation						2A	XA		
	Produit net des actions et parts d'intérêts :									
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)							ZX		
Mesures d'incitation	Déduction au titre des investissements et souscriptions réalisés outre-mer *						ZY			
	Majoration d'amortissement*						XD			
	Adaptation sur le bénéfice et exonérations*	France ruralité - FRR (art.44 quindecies A)	HT	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2	J.E.I. (art.44 sexies A)	L5	XF		
				S.I.I.C. (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 quinquies)	PA			
		ZFU-TE (art. 44 octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 quinquies)	IF	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC			
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)	PB			
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XS			
	Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH	)	XG	660 000	
		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC				
		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD				
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)		YI	Créance dégagee par le report en arriere de deficit		ZI					
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL								
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II	XH	755 210	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						{	bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)	XI		
								XJ	753 405	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL		XL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *										
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN		XO	753 405	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

AUTOMOBILE DISTRIBUTION OCCITANE

SAS AU CAPITAL DE 100 000 €EUROS

SIEGE SOCIAL : RUE DE RIBOSI -31490- LEGUEVIN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024



COMMISSAIRE AUX COMPTES

RUE VICTOR HUGO

09000 FOIX

05.34.09.88.99
secar@groupesecar.fr

SOMMAIRE

PAGES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2024 01

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2024 :

. BILAN ACTIF 05

. BILAN PASSIF 05

. COMPTE DE RESULTAT 06

. ANNEXE 07

AUTOMOBILE DISTRIBUTION OCCITANE
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

A l'associée unique,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **AUTOMOBILE DISTRIBUTION OCCITANE** relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2024 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables retenues et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

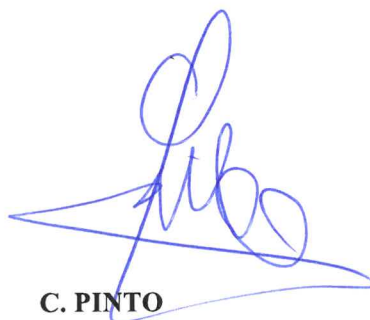
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Foix, le 10 juin 2025

Pour la SECAR,
Commissaire aux comptes,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'C. Pinto', with a large, stylized flourish extending from the bottom left.

C. PINTO
Commissaire aux comptes - Associé

BILAN - ACTIF

31/12/2024

ACTIF

Valeurs au 31/12/24

Valeurs au

Val. Brutes

Amort. & dépréc.

Val. Nettes

31/12/23

Capital souscrit non appelé

ACTIF IMMOBILISÉ

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

Frais de développement

Concessions, brevets et droits similaires

Fonds commercial (1)

Autres immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles en cours

Avances et acomptes

Immobilisations corporelles

Terrains

Constructions

Installations tech., matériel et outillages industriels

Autres immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles en cours

Avances et acomptes

Immobilisations financières (2)

Participations

Créances rattachées à des participations

Titres immobilisés de l'activité de portefeuille

Autres titres immobilisés

Prêts

Autres immobilisations financières

TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ

1 293 211

530 076

763 135

738 372

ACTIF CIRCULANT

Stocks et en-cours

Matières premières et autres approvisionnements

En-cours de production (biens et services)

Produits intermédiaires et finis

Marchandises

Avances et acomptes versés sur commandes

Créances

Clients (3)

Clients douteux, litigieux (3)

Clients Factures à établir (3)

Autres créances (3)

Fournisseurs débiteurs

Capital souscrit - appelé non versé

Valeurs mobilières de placement

Actions propres

Autres titres

Instruments de trésorerie

Disponibilités

Charges constatées d'avance (3)

TOTAL ACTIF CIRCULANT

5 426 376

48 975

5 377 401

7 828 624

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Primes de remboursement des emprunts

Écarts de conversion actif

TOTAL ACTIF GÉNÉRAL

6 719 587

579 051

6 140 536

8 566 996

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)



Société d'expertise comptable et d'audit

Rue Victor Hugo -09000 -FOIX

05 34 09 88 99

E-mail : secar@groupesecar.fr

SIRET 31798022500021 - APE 6920Z

SAS au capital de 7 774.90 €

BILAN - PASSIF

31/12/2024

PASSIF

	Valeurs au 31/12/24	Valeurs au 31/12/23
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 100 000)	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	762	762
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	14 563	261 753
Report à nouveau		-348 102
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-95 210	100 911
SITUATION NETTE	20 115	115 325
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	20 115	115 325
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 167 509	1 570 944
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Groupe et associés	2 658 596	5 474 927
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	25 703	6 303
Fournisseurs	1 625 830	965 524
Fournisseurs, factures non parvenues	125 098	179 761
Dettes fiscales et sociales	203 912	111 928
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	313 773	142 284
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	6 120 421	8 451 671
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	6 140 536	8 566 996
(1) Dont à plus d'un an	266 205	682 905
(1) Dont à moins d'un an	5 828 513	7 762 463
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	511 303	500 000
(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTE DE RÉSULTAT

31/12/2024

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	% CA	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Variation en valeur en %	
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	8 293 217	96	7 432 521	95	860 697	12
Production vendue (biens et services)	384 641	4	424 756	5	-40 114	-9
Montant net du chiffre d'affaires	8 677 859	100	7 857 277	100	820 582	10
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			2 667		-2 667	-100
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	5 604		92 819	1	-87 214	-94
Autres produits	28 707		214		28 493	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	8 712 170	100	7 952 976	101	759 194	10
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	4 279 685	49	5 358 909	68	-1 079 224	-20
Variation de stocks	3 707 894	43	1 230 993	16	2 476 902	201
Achats de matières premières et autres approvisionnements			-106		106	100
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	820 044	9	709 074	9	110 971	16
Impôts, taxes et versements assimilés	20 647		22 139		-1 492	-7
Salaires et traitements	144 150	2	191 543	2	-47 392	-25
Charges sociales	44 833	1	55 959	1	-11 127	-20
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	110 659	1	78 896	1	31 762	40
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.	48 975	1			48 975	
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	1 662		4 139		-2 477	-60
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	9 178 549	106	7 651 546	97	1 527 003	20
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-466 379	-5	301 430	4	-767 810	-255
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RÉSULTAT

31/12/2024

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	% CA	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Variation en valeur en %	
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	84		-341		425	125
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	84		-341		425	125
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	293 204	3	210 585	3	82 620	39
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	293 204	3	210 585	3	82 620	39
RÉSULTAT FINANCIER	-293 120	-3	-210 926	-3	-82 195	-39
RÉSULTAT COURANT avant impôts	-759 500	-9	90 505	1	-850 004	-939
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	10 896		35 961		-25 066	-70
Sur opérations en capital	660 000	8	695		659 305	
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	670 896	8	36 656		634 240	
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	5 248		25 679		-20 431	-80
Sur opérations en capital	1 358		571		787	138
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	6 606		26 250		-19 644	-75
RESULTAT EXCEPTIONNEL	664 290	8	10 406		653 884	
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices						
TOTAL DES PRODUITS	9 383 150	108	7 989 291	102	1 393 859	17
TOTAL DES CHARGES	9 478 359	109	7 888 380	100	1 589 979	20
Bénéfice ou Perte	-95 210	-1	100 911	1	-196 120	-194

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées



Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations	
	Produites	Non produites NS NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O	
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	O	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O	
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O	
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS		NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN		NA
CRÉDIT BAIL		NS
LOCATIONS		NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		NA
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS		
Variations de la réserve spéciale de réévaluation		NA
Variations de la provision spéciale de réévaluation		NA
ÉTAT DES STOCKS	O	
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O	
EFFETS DE COMMERCE		NA
ENTREPRISES LIÉES	O	
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O	
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	O	
TABEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT		NA
TABEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES		NA
ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS		NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O	
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O	
LES ENGAGEMENTS	O	
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES	O	
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES		NA
LES EFFECTIFS		NS
CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR CAPITAUX PROPRES		NA
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		NS
TRANSFERTS DE CHARGES		NS
ANNEXES COVID-19		NS
DETTES LIÉES À LA COVID-19		NS
COMMENTAIRES		NS

**FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE**

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 6 140 536.18 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -95 209.59 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

La société 2 SI, au regard des informations comptables et financières qui lui ont été communiquées, dans le souci exclusif d'assurer la pérennité de la société ADO - AUTOMOBILE DISTRIBUTION OCCITANE et de maintenir le positionnement de cette dernière par rapport à son environnement commercial, financier et bancaire, a accepté de consentir un abandon de créance le 01 décembre 2024 pour un montant de 660 000 euros, sous la condition expresse et déterminante que cet abandon soit assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.

La Direction a pris la décision de céder l'activité de garage automobile courant 2025, elle ne conserverait que l'activité de négoce automobile.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Fonds commercial :**Durée d'utilisation non limitée**

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.

L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.



Société d'expertise comptable et d'audit

Rue Victor Hugo -09000 -FOIX

05 34 09 88 99

E-mail : secar@groupesecar.fr

SIRET 31798022500021 - APE 6920Z

SAS au capital de 7 774.90 €

**IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	10 à 30 ans
- Agencement et aménagement des constructions	5 à 15 ans
- Installations techniques	5 à 12 ans
- Matériels et outillages industriels	5 ans
- Matériels et outillages	5 ans
- Matériel de bureau	3 à 5 ans
- Matériel de transport	2 à 5 ans
- Logiciels	1 à 5 ans
- Installations générales	5 à 15 ans
- Mobilier	5 à 8 ans

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition des stocks ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks, et sont comptabilisés en charges.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



Société d'expertise comptable et d'audit

Rue Victor Hugo -09000 -FOIX

05 34 09 88 99

E-mail : secar@groupesecar.fr

SIRET 31798022500021 – APE 6920Z

SAS au capital de 7 774.90 €



IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

31/12/2024

FONDS COMMERCIAL

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	VALEUR NETTE
FONDS COMMERCIAL	200 000			200 000
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL	200 000			200 000
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Partiel)	200 000			



Société d'expertise comptable et d'audit
Rue Victor Hugo -09000 -FOIX
05 34 09 88 99
E-mail : secar@groupesecar.fr
SIRET 31798022500021 – APE 6920Z
SAS au capital de 7 774.90 €



ETAT DES IMMOBILISATIONS

31/12/2024

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	210 373	2 220
	Terrains		114 797	
CORP.	Constructions	Sur sol propre		
		Sur sol d'autrui	256 464	4 873
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.		
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		190 122	2 343
		Inst. générales, agencés & aménagés divers	176 316	4 415
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	29 147	250 512
		Matériel de bureau & mobilier informatique	43 451	1 935
		Emballages récupérables & divers		
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
		TOTAL	810 296	264 077
FIN.	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés		4 792	
	Prêts et autres immobilisations financières		132 328	
		TOTAL	137 120	
		TOTAL GENERAL	1 157 788	266 297

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORP.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		212 593	
	Terrains			114 797	
CORP.	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui		261 337	
		Inst. gal. agen. amé. cons			
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			192 465	
		Inst. gal. agen. amé. divers		180 731	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		279 659	
		Mat. bureau, inform., mobilier	875	44 511	
		Emb. récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	875	1 073 498	
FIN.	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés			4 792	
	Prêts & autres immob. financières		130 000	2 328	
		TOTAL	130 000	7 120	
		TOTAL GENERAL	130 875	1 293 211	





ETAT DES AMORTISSEMENTS

31/12/2024

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	5 964	1 794		7 757
TOTAL	5 964	1 794		7 757
Terrains	46 904	8 749		55 653
Constructions	1 000			1 000
Sur sol propre	131 773	15 214		146 988
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels	124 101	14 416		138 516
Autres immobs corporelles	59 104	12 853		71 957
Inst. générales agencem. amén.	24 997	52 961		77 957
Matériel de transport	25 575	4 673		30 247
Mat. bureau et informatiq., mob.				
Emballages récupérables divers				
TOTAL	413 453	108 865		522 318
TOTAL GENERAL	419 417	110 659		530 076

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							

Total général non ventilé

CADRE C

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices

Montant net au début de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice aux amortissements

Montant net à la fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Primes de remboursement des obligations



ETAT DES STOCKS

31/12/2024

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	5 346 869.06		3 707 894.48	1 638 974.58
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	5 346 869.06		3 707 894.48	1 638 974.58



SECAR

Société d'expertise comptable et d'audit

Rue Victor Hugo - 09000 - FOIX

05 34 09 88 99

E-mail : secar@groupesecar.fr

SIRET 31798022500021 - APE 6920Z

SAS au capital de 7 774.90 €



ACTIF CIRCULANT - CRÉANCES

31/12/2024

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	2 328		2 328
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	91 737	91 737	
	Autres créances clients	3 396 727	3 396 727	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	73	73	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	29 906	29 906	
	coll. publiques	1 042	1 042	
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	216 211	216 211	
	Charges constatées d'avance	9 622	9 622	
TOTAUX		3 747 646	3 745 318	2 328
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		



SECAR

Société d'expertise comptable et d'audit

Rue Victor Hugo -09000 -FOIX

05 34 09 88 99

E-mail : secar@groupesecar.fr

SIRET 31798022500021 - APE 6920Z

SAS au capital de 7 774.90 €



ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

POSTES	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la sté a un lien de participation
Immobilisations financières		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total des immobilisations		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Capital souscrit appelé, non versé		
Total des créances		
Disponibilités		
Total des disponibilités		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établiss. de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		155 000
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		2 658 596
Total des dettes		2 813 596
Charges		
Charges financières		249 993



SECAR

Société d'expertise comptable et d'audit

Rue Victor Hugo -09000 -FOIX

05 34 09 88 99

E-mail : secar@groupesecar.fr

SIRET 31798022500021 - APE 6920Z

SAS au capital de 7 774.90 €



Sas ADO

COMPTES RÉGULARISATION ACTIF

31/12/2024

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	9 622
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	9 622

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	248 462
Autres créances	158 323
Disponibilités	
TOTAL	406 786



Société d'expertise comptable et d'audit

Rue Victor Hugo -09000 -FOIX

05 34 09 88 99

E-mail : secar@groupesecar.fr

SIRET 31798022500021 - APE 6920Z

SAS au capital de 7 774.90 €

**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

31/12/2024

AUGMENTATION DE CAPITAL

PVAU du 24/07/2023, décision d'augmentation du capital social de 6060 actions nouvelles de numéraire par compensation d'une partie du compte courant de l'associé unique la société SAS 2SI pour un montant de 923 77,55 euros.

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	6 560.00	15.24
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	6 560.00	15.24

**SECAR**

Société d'expertise comptable et d'audit

Rue Victor Hugo -09000 -FOIX

05 34 09 88 99

E-mail : secar@groupesecar.fr

SIRET 31798022500021 - APE 6920Z

SAS au capital de 7 774.90 €



ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

31/12/2024

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	1 167 509	901 304	266 205	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	1 750 928	1 750 928		
Personnel & comptes rattachés	17 882	17 882		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	9 912	9 912		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	176 064	176 064		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	54	54		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	2 658 596	2 658 596		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	313 773	313 773		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	6 094 718	5 828 513	266 205	

renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

415 817



SECAR

Société d'expertise comptable et d'audit

Rue Victor Hugo -09000 -FOIX

05 34 09 88 99

E-mail : secar@groupesecar.fr

SIRET 31798022500021 - APE 6920Z

SAS au capital de 7 774.90 €

**CHARGES À PAYER**

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 987
Emprunts et dettes financières divers	249 993
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	125 098
Dettes fiscales et sociales	12 428
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	141 373
TOTAL DES CHARGES À PAYER	530 878

**SECAR**

Société d'expertise comptable et d'audit

Rue Victor Hugo - 09000 - FOIX

05 34 09 88 99

E-mail : secar@groupesecar.fr

SIRET 31798022500021 - APE 6920Z

SAS au capital de 7 774,90 €



ENGAGEMENTS

31/12/2024

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautiionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir	4 912					4 912
Assurances à échoir	5 461					5 461
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails	147 052					147 052
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	157 425					157 425
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	157 425					157 425



SECAR

Société d'expertise comptable et d'audit

Rue Victor Hugo -09000 -FOIX

05 34 09 88 99

E-mail : secar@groupesecar.fr

SIRET 31798022500021 – APE 6920Z

SAS au capital de 7 774.90 €



Exco

Sas ADO

DETTES GARANTIES SURETÉS RÉEL.

31/12/2024

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES



SECAR

Société d'expertise comptable et d'audit

Rue Victor Hugo -09000 -FOIX

05 34 09 88 99

E-mail : secar@groupesecar.fr

SIRET 31798022500021 - APE 6920Z

SAS au capital de 7 774.90 €